

Annexe 4 - PROCURATION ANNUELLE - Enseignement secondaire

IMPORTANT : aucune rature ni mention complémentaire ne doivent être portées sur la procuration

Établissement (1) : L.E.A.P. Eugénie JOUBERT 16 B rue Traversière 43200 YSSINGEAUX Tél. 04 71 59 02 81		PROCURATION ANNUELLE Enseignement secondaire Païement des bourses sur critères sociaux Année scolaire 20 <u>26</u> / 20 <u>27</u>
Je soussigné(e) (nom & prénom du responsable légal ou élève majeur)		
Agissant en qualité de (parent, tuteur)		
Domicilié(e) à		
Donne procuration à M. (nom & prénom du président de l'association de gestion de l'établissement)		
Président de l'établissement susmentionné.		

A l'effet de :

- percevoir en mon nom le montant, arrêté par l'ordonnateur compétent pour l'année scolaire 20 <u>26</u> -20 <u>27</u> , de la bourse nationale sur critères sociaux, attribuée à l'élève mentionné ci-contre. - d'en donner valable décharge au comptable public et de verser au compte de l'établissement les sommes dues au titre de la scolarité de l'élève mentionné ci-contre.	NOM & PRÉNOM de l'élève boursier : Élève scolarisé en classe de :
Le solde éventuel sera mis à ma disposition pour reversement selon le mode suivant :	
La présente procuration peut être résiliée par mes soins sur simple demande faite par écrit au mandataire, ci-dessus, au plus tard à la fin du trimestre précédent celui pour lequel la résiliation est demandée.	

A....., le.....

A....., le.....

Signature du représentant légal de
l'établissement précédée de la mention

« bon pour acceptation »

Signature du responsable légal ou élève majeur

Précédée de la mention

« bon pour pouvoir »